

Paris le 28 avril 2026

Fin de la grève à la MC2 : réaction du Synptac-CGT

Le 24 mars dernier, des salarié·es de la MC2, scène nationale de Grenoble, entraînent en grève pour dénoncer la dégradation du dialogue social dans l'établissement, sur fond de déficit budgétaire important. Cette dégradation avait atteint son point culminant avec la dénonciation par la direction des usages régissant le fonctionnement du Comité Social et Economique, ce qui revenait à diminuer les moyens humains de cette instance.

Après 35 jours de grève, un protocole de sortie de grève a enfin été signé hier, le 27 avril, après un premier échec le 22 avril. Le Synptac-CGT a obtenu :

- Une priorité de réembauche pour les salarié·es intermittent·es grévistes, afin de permettre une compensation des heures non travaillées ;
- Le maintien des usages régissant le CSE jusqu'au 30 avril 2027 (là où ces usages devaient prendre fin le 1^{er} juin) ;
- Un engagement à renégocier d'ici le 30 avril 2027 un nouvel accord relatif au fonctionnement du CSE (avec une première réunion qui se tiendra en juin).

Le Synptac-CGT tient à saluer l'engagement sans faille des nombreuses et nombreux salarié·es qui se sont mobilisé·es pour défendre la qualité du dialogue social dans la structure, et les moyens du CSE, et qui ont permis par leur détermination d'obtenir ce qui est énoncé ci-dessus.

Alors que les conclusions de l'expertise commandée par le CSE dans le cadre d'un droit d'alerte économique vont être bientôt rendues public, le mouvement social qui vient de s'achever ne doit pas nous faire oublier que la situation économique de la MC2 reste extrêmement préoccupante, et nécessitera la plus grande vigilance pour que les salarié·es ne soient pas la variable d'ajustement budgétaire.